



Les intempéries à l'origine de multiples perturbations

La neige paralyse le nord du pays

• Béjaïa/Villages isolés et écoles désertées par les élèves

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4074 - Mercredi 18 janvier 2017 - Prix : 10 DA

Ministère de l'Education

Rencontres bilatérales avec les syndicats du secteur

Page 24

Coup de filet de la Gendarmerie nationale

Sept membres de la secte Ahmadiya arrêtés à Saoula

Page 4

Aller à Astana avec l'esprit de Genève

Par Mohamed Habili

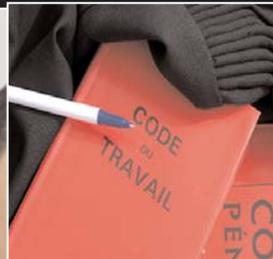
Pour l'opposition syrienne les pour-parlers d'Astana, qui doivent débiter le 23 de ce mois, n'ont pas vocation à traiter des questions politiques mais seulement celles relatives à la consolidation de l'accord de cessez-le-feu et en particulier à son respect par l'armée syrienne, qui à l'en croire serait la seule à continuer de le violer. En aucune façon, tiennent à expliquer ses représentants, au premier chef Mohammed Allouche de Jeich El Islam, groupe implanté dans la banlieue de Damas, désigné comme chef de la délégation, il ne peut en sortir une solution politique finale à la crise syrienne, ni même le début de quelque chose qui y ressemble. Outre la supervision de l'arrêt des hostilités, et de ce qu'il y a lieu de mettre en place à cet effet, on pourrait à la rigueur, expliquent-ils, aborder le volet humanitaire, où justement il y aurait beaucoup à faire. Comme la délégation conduite par Mohammed Allouche ne serait composée de militaires, il ne servirait à rien d'aborder avec elle des sujets pour lesquels ses membres ne seraient pas mandatés. On se demande si les opposants syriens n'insistent autant sur ce point que parce qu'il se trouve que c'est ce même Allouche qui était à la tête de leur délégation lors du dernier round des négociations de Genève, où pourtant les questions politiques étaient à l'ordre du jour.

Suite en page 3

Refonte du code du travail

Les syndicats autonomes invités à enrichir le projet de loi

• L'Ugta ne sera plus le seul partenaire du gouvernement



Afin de promouvoir l'échange d'information et de promotion du dialogue social avec les partenaires sociaux représentant les travailleurs, le gouvernement a décidé de laisser les portes du dialogue grandes ouvertes. Lire page 2

Istanbul

Le suspect arrêté est l'auteur du carnage du Nouvel an

Page 12

Ministère de la Culture

Vers l'ouverture d'un grand nombre de salles de cinéma

Page 13

Refonte du code du travail

Les syndicats autonomes invités à enrichir le projet de loi

■ Afin de promouvoir l'échange d'information et de promotion du dialogue social avec les partenaires sociaux représentant les travailleurs, le gouvernement a décidé de laisser les portes du dialogue grandes ouvertes.

Par Meriem Benchaouia

A cet effet, le ministère du Travail a relevé que les syndicats seront associés à l'étape de la consultation autour du projet de loi sur le travail pour débat et enrichissement. Un coordinateur, dont la mission va consister à entretenir le dialogue social et la concertation entre le gouvernement et les syndicats, a été installé au siège du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, Abdelali Droua, directeur des relations de travail au sein de son ministère, a rappelé que le dialogue entre ces partenaires n'a jamais été rompu, précisant que le rôle de ce coordinateur consistera à organiser les rencontres avec les 102 organisations syndicales de travailleurs et les 36 autres d'employeurs.



Selon lui, une copie du projet de code du travail «leur sera communiquée». «On leur demandera de faire part des avis et observations qu'ils pourront apporter à l'enrichissement de ce code». L'invité signale, dans ce sens, qu'il a été transmis aux confédérations les plus représentatives

à l'échelle nationale. Il a ajouté que le projet de loi qui tendait à «préserver les acquis des travailleurs et garantir leurs droits est encore à la phase de consultation avec le partenaire social pour passer ensuite aux étapes suivantes tel qu'énoncé par la loi». De leur côté, les représen-

tants des syndicats ont salué l'initiative du ministère du Travail visant à renforcer le dialogue avec le partenaire social, appelant à accompagner cette démarche avec des mécanismes pratiques. Le secrétaire général du Syndicat national des corps communs et ouvriers profession-

nels de l'Education nationale, Ali Behari, qui a salué cette initiative a appelé toutes les organisations syndicales à «placer l'intérêt suprême du pays au-dessus de toute considération». M. Behari a salué la démarche du gouvernement visant à consacrer l'année du dialogue et de la concertation, précisant que l'administration et le syndicat «sont deux éléments complémentaires» pour trouver des solutions aux questions en suspens et aux préoccupations posées. Le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique Elias Merabet, a en outre salué l'initiative du ministère du Travail, souhaitant que cette démarche soit «suivie d'actions pratiques». Il a souligné l'importance de passer à l'étape des négociations en associant les syndicats structurés, qui requéraient un minimum de représentativité légalement prévu et actaient en permanence sur le terrain. Le président du Syndicat national des magistrats, Djamel Laidouni, a loué l'initiative du ministère du Travail de rassembler les syndicats autour de cette rencontre d'information en vue de renforcer le dialogue, qui restait, selon lui, le meilleur cadre pour régler les problèmes en suspens. Le président de l'Union nationale des travailleurs de l'Education et de la formation (Unfef), Sadek Dziri, a affirmé qu'il a préparé cette rencontre «en réponse à l'appel du ministère du Travail pour un dialogue constructif devant aboutir au règlement des problèmes».

M. B.

Les syndicats autonomes s'imposent dans l'enjeu de la paix sociale

L'Ugta ne sera plus le seul partenaire du gouvernement

L'Union générale des travailleurs algériens ne sera plus le seul partenaire social du gouvernement dans l'avenir, car la paix sociale ne pourra plus être assurée par l'organisation de Sidi Said, du fait que les syndicats autonomes ont montré qu'ils détiennent une bonne partie des travailleurs qui optent pour la protestation afin de défendre leurs revendications. La réunion qui a regroupé le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi, lundi avec les syndicats, dont l'Intersyndicale autonome peut être considérée comme une reconnaissance de la part du gouvernement de la représentativité et du poids des syndicats autonomes dans le monde du travail. Pour sa part, en visite hier dans les locaux de l'Office national des publications scolaires (ONPS), la ministre de l'Education, Nouria Benghebrat a affirmé sa disposition à dialoguer avec les syndicats de son secteur. Il faut dire que cet apaisement entre le gouvernement et l'Intersyndicale intervient après

une série d'actions de protestation menées par les syndicats autonomes notamment dans les secteurs les plus sensibles, à savoir l'éducation et la santé. Le dernier exemple date de quelques jours, il s'agit du rejet de la loi sur la retraite, concernant notamment la suppression de la retraite sans conditions d'âge même pour ceux qui ont cumulé 32 ans de service. Cette réforme de la retraite a été validée avec l'accord de la Centrale syndicale lors de la précédente tripartite tenue en juin dernier et même au sein de la Centrale syndicale des fédérations étaient contre mais l'Ugta se voyait liée avec le gouvernement par le pacte économique et social. Et la Centrale syndicale a choisi le dialogue social avec le gouvernement dans le cadre de la tripartite. Cependant, à plusieurs reprises, le secrétaire général de l'Ugta, Abdelmadjid Sidi Said, se retrouvait à jouer le rôle de pompier face à la colère des travailleurs affiliés à ses fédérations. C'est le cas des tra-

vailleurs de Sonatrach, la Société nationale des véhicules industriels, sans oublier les différents mouvements de protestation tenus par les employés du complexe El Hadjar. Ainsi, petit à petit, la Centrale syndicale se trouvait face à un rejet de la part de ses adhérents vu sa manière, à défendre les revendications des travailleurs. Son dernier acquis remonte à la 16^e réunion de la tripartite qui avait examiné plusieurs dossiers relatifs notamment à l'encouragement de la production nationale et à l'article 87 bis du code du travail (abrogé récemment), outre la relance du crédit à la consommation pour les produits nationaux. Dans une précédente allocation prononcée à l'ouverture des travaux de la première session de la Commission exécutive nationale consacrée à l'élection du secrétariat national, après le dernier congrès de la Centrale syndicale, Sidi Said a précisé que le rôle de l'Ugta n'est pas uniquement de défendre les revendications socioprofessionnelles des tra-

vailleurs mais de se dresser contre «ceux qui veulent renverser le système républicain». Il a défendu aussi la solution de dialogue dans le cadre notamment de la tripartite pour régler les problèmes des travailleurs, un choix qui n'est pas partagé aujourd'hui par les syndicats autonomes qui optent pour la protestation, comme c'est le cas des syndicats de la santé et l'éducation. Toutefois, dans la conjoncture financière actuelle causée par la chute des prix du pétrole et la baisse de la moitié des réserves de change, le gouvernement n'a pas grand-chose à offrir côté financier notamment l'augmentation des salaires ou le recul sur la réforme de la retraite. Mais désormais, le gouvernement ne veut pas faire l'impasse sur l'avis des syndicats autonomes quand il s'agit des réformes qui touchent directement le monde de l'emploi. D'ailleurs, concernant le code du travail, dont la mouture est déjà contestée, les syndicats autonomes auront leur mot à dire.

Cependant, on ne peut pas dire que l'Intersyndicale autonome va arrêter définitivement la protestation, d'ailleurs un sit-in au niveau national contre la loi sur la retraite est programmé pour le 28 du mois en cours. Un autre chantier qui sera aussi important, il s'agit de la définition des métiers à haute pénibilité dans le cadre de la réforme de la retraite. Ce dossier a été pris en charge par l'Ugta depuis des mois mais il est attendu que les syndicats autonomes y participent et donnent leur vision des choses. Par ailleurs, il faut attendre la prochaine tripartite, prévue en mars prochain, pour savoir si les syndicats autonomes vont intégrer ce cadre de dialogue social. Sachant que si on prend le cas des syndicats autonomes de l'éducation, ces derniers optent pour des réunions bilatérales avec la tutelle, mais il arrive qu'il y ait des questions qui dépassent la ministre.

Nacera C.

Les intempéries à l'origine de multiples perturbations

La neige paralyse le nord du pays

■ Les neiges abondantes qui se sont abattues cette dernière semaine sur la plupart des villes du pays ont causé perturbations et désagréments aux citoyens.

Par Yacine Djadel

Accidents de la route, bouchons interminables, asphyxie au gaz, axes routiers bloqués, inondations, coupures d'électricité... tels sont les désagréments enregistrés. Les différents services d'intervention, tels que la Protection civile, ont tous été en alerte et ont redoublé de travail pour venir en aide à la population en difficulté. Dans les régions montagneuses, celles livrées à l'isolement comme la Kabylie, il a fallu même l'intervention de l'armée pour libérer les nombreuses routes bloquées par la neige. Les citoyens, pour faire face à l'hiver qui s'installe soudainement et de manière brutale, accourent vers les marchés pour s'approvisionner. Les produits de large consommation, comme le lait en sachet, commencent à manquer dans certaines villes au vu de la forte demande. A Alger, les baisses de température ont affecté directement les prix des fruits et légumes, qui d'ores et déjà ont connu une flambée. Côté automobilistes, des centaines de personnes se sont vu coincées dans des embouteillages monstre à cause du mauvais temps qui fait que tout le monde se précipite pour rentrer chez soi. Plusieurs dérapages de voitures et arbres tombés ont été signalés sur la route menant de Draria à Ouled Fayet. Dans les wilayas les plus touchées par cette vague de froid, telles que Médéa, une équipe de la Protection civile de la wilaya est intervenue, hier matin, au lieu-dit Ain-El-Melh, commune de Benchicao, pour dégager les accès menant à des habitations éparées encerclées par la neige, a affirmé leur chargé de communication, le lieutenant Karim Benfahsi. Selon la même source, le dispositif de veille et de pré-



PHOTO R

vention mis en place vendredi passé à travers les principaux points noirs du réseau routier de la wilaya sera maintenu jusqu'à la levée de l'alerte météo. Même chose à l'est du pays, où la ville de Constantine a été pratiquement paralysée par les chutes de neige, une situation que la capitale de l'est n'a pas connue depuis plus de cinq ans, ce qui a nécessité la mise sur pied d'une cellule de crise. L'épaisseur de la poudreuse a atteint sur les hauteurs 25 centimètres et la température est descendue à moins zéro, rendant les déplacements des personnes difficiles de même que le trafic automobile. Au centre-ville, plusieurs engins ont été mobilisés pour dégager la neige à travers notamment les principales avenues dont Mohamed-Belouezdad, Aouati Mostefa, Larbi Ben M'hidi, 19-Juin et l'Indépendance et y épandre le sel de déneigement. Les efforts déployés en coordination avec les services de la Protection civile, des communes

et des travaux publics, ont permis la réouverture de plusieurs axes routiers notamment menant vers le pont Sidi M'cid conduisant vers le CHU (Centre hospitalo-universitaire) Ibn Badis. Les écoles ont été fermées à travers l'ensemble des quartiers où les mouvements des personnes et véhicules restent très rares avec les intenses chutes de neige qui se poursuivent sur la ville et ses environs. Une paralysie quasi-totale a été observée dans les cités situées sur les hauteurs de la ville de Sidi Youcef à Ziadia, Emir Abdelkader et Djebel El Ouahch, avec une perturbation des transports en commun. Toutefois, le téléphérique qui a continué à fonctionner le plus normalement a sauvé la situation. Ainsi, la neige paralyse la plupart des villes du nord du pays et le mauvais temps n'est pas près de s'arranger, selon le dernier bulletin météo. Par ailleurs, il est à rappeler qu'outre les divers désagréments matériels causés par les fortes chutes

de neige, des préoccupations sociales entrent aussi en considération pour se prémunir des conséquences négatives de ce rude hiver. Les sans-abri sont les premiers à être touchés en ces durs temps. A ce propos, une recommandation d'urgence des autorités a été donnée sur le champ par le ministère de la Solidarité, et ce, afin de s'occuper de cette catégorie de personnes démunies.

Instructions pour la prise en charge des sans-abri

La ministre de la Solidarité nationale, Mounia Meslem, a indiqué, hier à Alger, que des instructions ont été données aux directeurs de l'action sociale pour prendre en charge les sans-abri et les héberger dans des centres d'accueil. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une cérémonie organisée en l'honneur des lauréats du prix du 1^{er}-Novembre 54 dans son édition de 2016, la ministre a affirmé que l'action sociale était de vigueur à longueur d'année, notamment dans les wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud. «Des comités de wilaya présidés par les walis y veillent, mais avec les récentes intempéries des instructions sont données aux directeurs de l'action sociale à l'effet d'effectuer des déplacements quotidiens pour prendre en charge les sans-abri et les héberger au niveau des centres d'accueil», a-t-elle dit. M^{me} Meslem a fait savoir que les services de l'action sociale ont réintégré nombre de ces personnes au sein de leurs familles après avoir contribué au règlement des problèmes qui les ont fait quitter le foyer familial.

Y. D.

Chutes de neige à Béjaïa

Villages isolés et écoles désertées par les élèves

De nombreux villages de la wilaya de Béjaïa, notamment ceux situés dans les zones montagneuses des communes d'Akfadou, Amalou, Tibane, Béni Maouche, Kherrata, Draâ El-Gaid, Kendira, Ait-Smail, Adekar, Tizi N'berber, Barbacha, Adekar, Taourirt Ighil, Béni M'lickèche Béni Djéllil, étaient injoignables toute la matinée d'hier matin par route à cause des chutes abondantes de neige. Ils étaient tout simplement isolés du reste de la wilaya et leurs chefs-lieux communaux. C'est ainsi que les citoyens qui voulaient se déplacer et vaquer à leurs occupations n'ont pas pu le faire et se sont retrouvés emprisonnés par la neige qui a engorgé les voies de communication. Des dizaines de chemins communaux, 14

chemins de wilaya et six routes nationales étaient coupés hier du fait de la poudreuse qui contenue de tomber en hauteur même dans la journée. Il faut souligner que des opérations de déneigement étaient en cours dès les premières heures de la matinée. En outre, le manque de chauffage et les coupures de routes par la neige ont contraint des travailleurs, écoliers, lycéens à ne pas rejoindre leur lieu de travail et leurs établissements. Les établissements fermés sont situés dans les communes de d'Adekar, Tourirrit Ighil, Chemini, Akfadou, Béni Maouche Béni M'lickèche, Draâ El-Kaid, Seddouk, Barbacha, Ait Smail. La plupart des écoles primaires ont été désertées par les élèves. Dan le village Azaghar, commu-

ne d'Akbou, les parents d'élèves ont retenu leurs enfants à la maison faute de chauffage dans leur école. Un autre cas similaire a été observé à Ait R'zine. Les parents d'élèves de l'école El-Bachir-El-Ibrahimi d'Ighil Oumeqal, village de Bouchekfa de la commune d'Ait R'zine, ont eux aussi retenu leurs enfants à la maison suite à l'inondation de plusieurs classes. Ces derniers ont interpellé hier une nouvelle fois les autorités locales afin de réaménager le mur de soutènement de l'établissement qui s'est écroulé il y a deux années. Ils leur ont même rappelé les promesses faites dans ce sens. Un chauffage a explosé dans une classe de l'école primaire Saïd-Saïdi de la commune de Bordj Mira, à l'est de la wilaya, peu

avant l'entrée des élèves en classe. Le Croissant-Rouge a décidé de mobiliser ses comités locaux afin d'apporter une aide en denrées alimentaires et couvertures aux sans-abri, usagers de la route et populations bloquées par la neige dans les zones montagneuses. La sûreté de wilaya a mobilisé également ses agents un peu partout pour accueillir des citoyens et leur porter secours et aide. Par ailleurs, un éboulement s'est encore produit près du tunnel d'Aokas dans la nuit de lundi à mardi. Les masses de terre et de roches qui ont obstrué le tunnel ont été dégagées par les engins de la Direction des travaux publics.

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

Aller à Astana avec l'esprit de Genève

suite de la page Une

Parions donc que c'est encore lui qui conduira leur délégation quand il faudra retourner à Genève, comme cela semble déjà convenu. Mais si l'on sait ce que les opposants attendent exactement de la rencontre d'Astana, on ignore en revanche l'idée que s'en font aussi bien le gouvernement syrien que les autres participants, sous l'égide desquels elle se tient, la Russie, la Turquie, et l'Iran. On peut être cependant sûr que ni les autorités syriennes, ni leurs alliés russe et iranien ne sont à cet égard dans les mêmes sentiments que les opposants. Pour eux, il est clair que ces pourparlers ne sont pas un prélude à ceux de Genève, mais jusqu'à un certain point ce qui se substitue à eux. Leur tenue a été décidée lors d'une rencontre à trois à Moscou dès après la fin de la bataille décisive d'Alep, gagnée par Damas. Du point de vue des vainqueurs, il va de soi qu'ils doivent être ouverts à tous les sujets, et en premier lieu aux questions politiques, desquelles dépend la solution finale au conflit. Il ne serait pas normal que ce soient les vaincus qui décident de l'ordre du jour, qui fixent par avance de quoi il sera question et de ce qui devra être mis de côté pour être traité dans un autre cadre plus indiqué, celui de Genève, où les règles du jeu leur seraient non seulement favorables mais les feraient passer du statut de vaincus à celui de vainqueurs. Aujourd'hui, la rébellion a d'autant plus besoin d'un cessez-le-feu et qui soit respecté qu'elle a déjà perdu sur le plan militaire. Or les pourparlers de Genève ont commencé à un moment où bien des choses laissaient penser qu'elle était en train de l'emporter sur le régime syrien. On comprend dès lors qu'elle-même et ses alliés tiennent à ce que ce soit pour l'essentiel le document de Genève 1 qui soit la référence aux pourparlers de paix, devant se dérouler bien entendu nulle part ailleurs qu'à Genève, pour qu'il soit bien clair qu'il ne s'agit de bout en bout que d'un seul processus. Si cela ne tenait qu'à eux, les opposants syriens ne se rendraient pas à Astana. Ils y vont contraints et forcés. De là la question qui se pose de savoir s'ils n'y vont pas en réalité avec l'intention de se retirer des négociations dès lors que celles-ci sortent du cadre étroit dans lequel ils veulent les voir se confiner.

M. H.

Coup de filet de la Gendarmerie nationale

Sept membres de la secte Ahmadiya arrêtés à Saoula

■ Les individus arrêtés ont reconnu leur appartenance à la secte et la pratique secrète de ses rites depuis 2008.

Par Anis D.

Les services de la Gendarmerie nationale ont arrêté, récemment dans la commune de Saoula (Alger), sept membres de la secte Ahmadiya âgés entre 30 et 50 ans, ont indiqué mardi ces services dans un communiqué. Cette opération, menée par la section de recherches de la Gendarmerie nationale de Bir Mourad Rais, a permis «l'arrestation de sept individus et la saisie de matériels informatiques, de tracts et d'ouvrages glorifiant la secte Ahmadiya».

«Pris en filature, des individus suspects appartenant à la secte Ahmadiya et pratiquant des rites religieux dans des lieux inappropriés et accomplissant des rituels étranges à notre religion



au niveau de la commune de Saoula à Alger, ont été arrêtés

par les éléments de la section de recherches de la Gendarmerie

nationale», ajoute la même source. «Cette opération a permis de

repérer les lieux fréquentés par les adhérents à cette secte, avant de procéder après finalisation des procédures juridiques, à la perquisition de leurs domiciles et la saisie de matériel informatique et d'une quantité considérable de CD, d'ouvrages et de copies de communications de chefs de ladite secte, outre des ouvrages de propagande de l'Ahmadisme».

«Les individus arrêtés ont reconnu leur appartenance à la secte et la pratique secrète de ses rites depuis 2008, outre leur lien direct avec des individus appartenant à cette secte chargés de la diffusion des concepts de cette secte au sein la société algérienne», ont précisé les mêmes services. «A l'issue de l'enquête, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Boufarik pour atteinte à l'Islam, collecte de dons sans autorisation, détention de documents de propagande attentatoire à l'Islam, pratique de rites religieux dans des lieux inappropriés et atteinte à la personne du Prophète Mohamed».

A. D./APS

Commission des finances et du budget de l'APN Reprise hier des travaux

LA COMMISSION des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a repris mardi ses travaux pour examiner le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2014. L'exposé du ministre de la Culture Azzedine Mihoubi a été entendu à cet effet. M. Mihoubi a indiqué qu'au cours de la réunion présidée par Bedda Mahdjoub président de la commission, «les dépenses du secteur ont été réparties entre les salaires et les indemnités des fonctionnaires», précise un communiqué de l'APN. Il a ajouté qu'«une autre partie du budget a été versée aux institutions de la tutelle, celles à caractère administratif, commercial ou industriel, et pour le soutien des associations activant dans le domaine culturel et l'organisation de différentes manifestations». M. Mihoubi a rappelé que «le budget de l'équipement a été consacré au financement de nombreux projets culturels dont certains ont été réalisés et d'autres accusent un retard pour des raisons liées essentiellement à l'absence de bureaux d'études spécialisés dans le domaine de la restauration du patrimoine culturel et aussi à l'absence d'assiettes foncières».

Hani Y.

Vers la création d'un centre national

Formation à distance des personnels des collectivités locales

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a annoncé, mardi à El-Meghaier (165 km d'El-Oued), la création prochaine d'un centre national de formation à distance des personnels des collectivités locales. Un centre national de formation à distance de la ressource humaine relevant des collectivités locales sera créé prochainement, dans le cadre de l'approche du secteur visant à se concentrer sur la formation dans le but d'améliorer les prestations assurées au citoyen, a indiqué le ministre lors de l'inauguration du siège de la wilaya déléguée d'El-Meghaier, au deuxième et dernier jour de sa visite dans la wilaya d'El-Oued. Ainsi, les travailleurs et fonctionnaires du secteur bénéficieront d'une formation continue et à long terme les habitant à mener à bien leurs missions, a-t-il souligné. La promotion, qui s'opérait sur la base de

l'ancienneté dans le travail, s'effectuera désormais sur la base de la formation, a expliqué M. Bedoui, avant d'appeler les personnels du secteur à s'intégrer dans cette approche de formation. Il a souligné, dans ce sens, que l'acquisition des connaissances par la formation sera le seul paramètre devant prévaloir dans la promotion des personnels des collectivités locales, dans l'objectif d'améliorer la qualité des prestations assurées au citoyen. Concernant l'encadrement des élections, M. Bedoui a estimé que l'opération devra être encadrée par les personnels du secteur des collectivités locales, et que le ministère s'attèle à ce qu'elle le soit à 100 pour 100 par les fonctionnaires du secteur, pour assurer la continuité du service dans les autres secteurs. Sur un autre registre, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a indiqué

que la prochaine étape après la création des wilayas déléguées sera d'examiner la question de l'extension des prérogatives des walis délégués, ainsi que la mise en place de nouveaux mécanismes de gestion de ces wilayas déléguées appelées plus tard à être élevées au rang de wilayas. Ces questions seront examinées lors d'une prochaine rencontre d'évaluation avec les walis délégués, a-t-il fait savoir. Toujours dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya d'El-Oued, le ministre a mis l'accent sur les efforts consentis par l'Etat pour la modernisation de l'administration et la lutte contre la bureaucratie. Il a, à ce titre, appelé à ne plus exiger du citoyen de documents d'état-civil, et à lutter contre certains anciens réflexes d'agents de l'administration qui, en continuant d'exiger ces documents, entravent justement ces efforts de modernisation de l'ad-

ministration impliquant différents secteurs. M. Bedoui a, en outre, procédé à l'inauguration du siège de la brigade mobile de police judiciaire de la commune de Djamaâ (110 km d'El-Oued). Le ministre, qui a visité les installations de ce projet réalisé pour 86 millions DA dans le cadre du programme complémentaire de la croissance économique, a appelé à veiller à l'aménagement extérieur des structures de la sûreté nationale et à prévoir des aires de loisirs, notamment de sports, au niveau des structures d'hébergement des éléments de la Police pour une bonne prise en charge de leurs besoins. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales poursuit sa visite de travail dans la wilaya d'El-Oued par l'inspection et la mise en service d'autres projets socio-économiques.

Safy T.

5^e édition du Salon international de l'industrie alimentaire

Oran : 350 exposants attendus en mars au SIAG

Près de 350 exposants sont attendus à la 5^e édition du Salon international de l'industrie alimentaire (SIAG), prévue en mars prochain au Centre des Conventions d'Oran, a-t-on appris mardi des organisateurs. Organisée par l'agence de communication «Proximity PR», cette édition, programmée du 2 au 5 mars prochain, a pour objectif principal «de contribuer à une meilleure connaissance du potentiel du secteur industriel agro-alimentaire national», a précisé à l'APS l'orga-

nisateur M. Mahmoud El Hani. «Cette édition sera organisée autour d'un thème de la promotion du produit local, avec un cap sur les moyens d'exporter ce produit», a-t-il indiqué. Une dizaine de pays étrangers participeront à cette édition, dont la France, l'Espagne, le Brésil, la Turquie, la Corée, entre autres. Les entreprises nationales ambitionnent, quant à elles, d'exporter des produits locaux vers l'Afrique. Pour cette édition, un riche programme d'animation a été tracé, entre confé-

rences, rencontres, et forums de discussion qui seront animés par des experts sur des sujets d'actualité comme la sécurité alimentaire, le packaging et les potentialités du secteur agroalimentaire national. Le SIAG permettra également l'instauration d'un espace «B to B» privilégié pour de rencontres permettant aux entreprises algériennes et étrangères d'échanger leurs expériences et de développer des relations d'affaires mutuellement bénéfiques, a-t-on expliqué.

K. H.

Produits alimentaires

Tendance mitigée des prix à l'importation

■ Les prix moyens à l'importation par l'Algérie des produits alimentaires et agroalimentaires ont connu des tendances disparates durant les dix premiers mois de 2016 par rapport à la même période de 2015, selon le ministère du Commerce.

Par Salem K.

Dans la catégorie des céréales, les prix moyens à l'importation ont reculé à 306 dollars/tonne (usd/t) pour le blé dur (-32,3% par rapport à la même période de 2015), à 192 usd/t pour le blé tendre (-21,6%) et à 186 usd/t pour le maïs (-7%). De son côté, le prix d'achat des poudres de lait s'est établi à 2.311 usd/t (-18,5%). Une baisse a touché également les huiles brutes (baisses allant de 1,8% à 11,2%) sauf pour l'huile brute de coco qui a enregistré une hausse (+14,2%) et d'autres huiles alimentaires brutes (+21,8%). Une hausse des prix à l'importation a touché le sucre roux qui est passé à 398 usd/t (+11,2%). Pour la catégorie des produits d'épicerie, une augmentation des prix moyens à l'importation a été observée pour les cafés torréfiés (+30,1%), le thé (+5,8%), les pâtes alimentaires (+5,2%), le sucre blanc (+3,16%) et le lait infantile (+2%). Par contre, les prix à l'importation du triple concentré de tomate ont reculé à 843 usd/t (-26,7%), le simple concentré de tomate à 1 105 usd/t (-21,6%), le double concentré de tomate à 1 328 usd/t (-9,2%), les cafés non tor-



réfiés à 2 146 usd/t (-6,7%) et le riz à 536 usd/t (-3,2%). Pour les légumes secs, des baisses ont été observées pour les pois secs dont le prix moyen à l'importation est passé à 594 usd/t (-15%) et les haricots secs à 1.040 usd/t (-12,2%). En revanche, les prix à l'importation ont haussé pour les pois chiches à 1 378 usd/t (+29%) et pour les lentilles à 1 087 usd/t (+15%). Quant à l'ail, il a été importé à 1 767 usd/t, soit une hausse de 61,1%. Pour les viandes et poissons, les prix ont

reculé pour les viandes bovines congelées à 3 054 usd/t (-9,7%), pour celles réfrigérées à 3 631 usd/t (-9,3%) et pour les poissons congelés à 1.515 usd/t (-3,4%). En dehors des produits alimentaires, le prix moyen à l'importation du ciment a baissé à 64 usd/t contre 73 usd/t (-12,3%). Les principaux pays fournisseurs de l'Algérie en poudre de lait sont au nombre de 14 dont les 5 premiers sont la Nouvelle-Zélande (40,3% des importations globales), la France

(16,73%), l'Argentine (12,03%), la Pologne (8,82%) et l'Uruguay (7,34%). Pour les huiles alimentaires brutes, la quasi-totalité des quantités importées a été réalisée par six (6) principaux opérateurs dont une société privée qui demeure en première position avec 58,7% de la quantité totale importée. En matière d'importation de sucre roux, cette même société privée est demeurée dominante en assurant 83,3% du total importé. Quant au sucre blanc, il est à noter qu'une pro-

portion de 64,6% de la totalité des quantités importées a été réalisée par 10 entreprises privées. Concernant le café non torréfié, les principaux importateurs sont au nombre de sept (7) avec 34,8% du total des importations.

Bananes et pommes: plus de 190 millions de dollars d'importations

Sur les dix premiers mois 2016, il a été importé pour 139,4 millions usd de bananes (contre 141,6 millions usd sur la même période de 2015), et pour 50,95 millions usd de pommes (contre 85,2 millions usd). La facture a été de 34 millions usd pour les amandes (contre 34,6 millions usd), de 17,3 millions usd de raisins secs (contre 22,2 millions usd) et de 5,2 millions usd d'abricots secs (contre 6,14 millions usd), alors que les importations des pruneaux secs se sont chiffrées à 10,15 millions usd (contre 10,24 millions usd). Il est, par ailleurs, constaté que la facture de l'ail importé a nettement augmenté en s'établissant à 19,3 millions usd (contre 11,36 millions usd).

S. K./APS

Textile

Le complexe intégré de Sidi Khettab réduira de 90% les importations

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdelham Bouchouareb a déclaré à Relizane, que le complexe intégré des métiers de textiles en cours de réalisation à Sidi Khettab réduira, une fois entré en phase de production, de 90 % les importations dans ce domaine. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, M. Bouchouareb a indiqué que ce mégaprojet structurant, inscrit dans le cadre du partenariat algéro-turc, sera réceptionné en 2018 et devra satisfaire les besoins du consommateur algérien et le marché national. Il a ajouté que ce projet qu'il a inspecté s'adapte avec le programme du gouvernement visant à réduire la facture d'importation, soutenir la production nationale et restituer à l'Algérie sa place dans le domaine du textile. Un secteur effondré en Algérie, a-t-il qualifié. Ce complexe industriel, le plus grand du genre au niveau africain, est le fruit d'une convention signée au dernier trimestre 2015 suivant la règle 49/51 entre le groupe industriel de textiles et d'habits côté algérien et le groupe turc «Taipa» spécialisé en textiles. La société turque «Astay» se charge de la réalisation en deux phases, la première s'étalant jusqu'à 2018 et comportant

la concrétisation de huit unités industrielles de tissage et de détail, d'un centre d'affaires, d'une école de formation aux métiers de tissage pour 400 stagiaires et d'un pôle résidentiel pour personnels (567 logements). Les travaux sont à un taux d'avancement de 40%. Le ministre a indiqué que le centre de formation aux métiers de tissage et découpe sera achevé en mars prochain. Le complexe d'un délai de réalisation de 36 mois pour un investissement de 58 milliards DA devra générer quelque 25 000 postes d'emploi et produire environ 60 millions de mètres de tissu et 30 millions de pantalons «Jeans» par an dont 40 % destinés au marché national et 60% à l'exportation.

Au même parc industriel, M. Bouchouareb a posé la première pierre de son aménagement par l'agence nationale de régulation intermédiaire foncière (Aniref) pour un montant de 1 300 milliards DA sur une superficie de 500 hectares. L'opération porte sur la voirie et l'installation de réseaux d'eau, d'électricité, du gaz et de fibres optiques. Le ministre a également inspecté le projet d'approvisionnement du parc industriel en électricité et gaz naturel pour un montant de 14 milliards DA en vue d'alimenter toutes les usines de deux réseaux d'électricité et de gaz. Ce projet, qui sera livré fin janvier en cours, comporte une centrale électrique mobile d'une capacité de 40 mégawatts, 6 lignes élec-

triques de haute tension, 3 transformateurs électriques de 60/220 et 60/30 kilovolts et un réseau de gaz naturel à partir de la principale conduite sur 6 kilomètres. Sur place, le ministre s'est enquis du projet de l'usine d'assemblage et montage de véhicules de marque allemande «Volkswagen» de partenariat algéro-allemand, premier du genre en Afrique, qui est en cours de réalisation sur 150 ha pour un investissement de plus de 20 milliards DA (170 millions d'euros). L'usine entrera en production en juin prochain, a-t-il annoncé. La capacité productive de l'usine atteindra 12 000 véhicules dans la première année de production et 100 000/an après cinq années. L'usine générera

1 400 emplois pour les habitants de la région et des wilayas limitrophes. En outre, le ministre a inspecté l'entreprise nationale de fabrication de textiles et vêtements à Relizane, qui a bénéficié d'une réhabilitation et une mise à niveau pour une enveloppe de 300 millions DA et d'équipement de 1 milliard DA, ainsi que la société des industries mécaniques et accessoires de Oued Rhiou «ORSIM» spécialisée en fabrication mécanique et industrielle. M. Bouchouareb a achevé sa visite dans la wilaya de Relizane par une rencontre avec des opérateurs économiques à la salle de conférences du siège de la wilaya.

Safia T./agences

Pétrole

Le SG de l'Opep prévoit un marché stable en 2017

Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Mohammed Barkindo, prévoit un retour à la stabilité sur les marchés du pétrole en 2017. M. Barkindo se trouve à Caracas pour sa deuxième réunion en deux mois avec le président du Venezuela, Nicolas Maduro. «Nous restons convaincus (...) qu'avec la mise en œuvre inté-

grale et dans les délais de cette décision historique entre nous et les pays hors Opep, la situation de nos économies en 2017 va s'améliorer énormément», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse avec le président vénézuélien. D'après lui, la stabilité du marché pétrolier, «sera rétablie durablement dans l'intérêt des producteurs, des consommateurs et de l'écono-

mie mondiale.» Pour rappel, dans le cadre d'un accord conclu fin 2016, l'Opep, la Russie et d'autres pays producteurs hors Opep ont décidé de réduire leur production de près de 1,8 million de baril par jour (bpj) au total, à partir de janvier 2017. Le président du Venezuela a espéré que l'accord contribuerait à relever le prix du panier de référence du

pétrole brut de son pays à 60 dollars le baril au premier semestre et à 70 dollars par la suite. Le baril de brut du Venezuela, un des pays les plus affectés par la chute des cours du pétrole depuis la mi-2014, se traitait à 44,82 dollars la semaine dernière, contre 35,15 dollars en moyenne sur l'ensemble de l'année 2016.

R.E.

Boumerdès

Conventions pour la formation de professionnels de la pêche

■ Deux conventions de partenariat pour la formation d'employés de l'administration publique et de professionnels de la pêche et de l'aquaculture ont été signées à Boumerdès.



Par Hatem D.

Elles ont été paraphées lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki. La première convention, paraphée entre les directions de la formation et de

l'enseignement professionnels et de l'Administration locale de la wilaya, engage la première partie à former et à recycler plus de 1 100 employés de la wilaya. Selon le directeur du secteur à Boumerdès, Sadek Saâdna, cette convention, qui profitera aux employés des directions et administrations publiques des 32

communes de la wilaya, est inscrite au titre de l'amélioration du service public. Les domaines de formation ciblés par cette convention sont les techniques administratives et de gestion, la communication administrative, la finance locale, la valorisation des biens de la commune, les contentieux, l'Etat civil, les mar-

chés publics et l'environnement. Quant à la deuxième convention, elle a été signée entre le secteur de la formation professionnelle et celui de la pêche et de l'aquaculture, et ce, au titre de la mise en application d'une convention-cadre signée, auparavant, entre les ministères des deux secteurs, en vue de promouvoir et développer les métiers de la pêche et de l'aquaculture. Intervenant à l'occasion, M. Mebarki a souligné que le secteur de la formation «n'a pas seulement pour mission de distribuer des diplômes, mais a surtout pour vocation de former des compétences dans différents métiers et professions, en conformité avec les besoins du marché local du travail». Selon le ministre, la signature de ces conventions s'inscrit au titre de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de «formation de ressources humaines pour accompagner les besoins de modernisation de l'économie nationale en général», tout en contribuant à la «recherche d'alternatives au titre des nouvelles orientations de la politique économique nationale». Le ministre avait entamé sa visite à Boumerdes, par la commune de Khmiss El Khechna, à l'ouest de la wilaya, où il s'est enquis de

la situation des stagiaires au niveau de l'entreprise «El Ghazal» de production de chambres sahariennes et au niveau d'une exploitation agricole privée, avant d'écouter un exposé sur l'état des lieux du secteur à Boumerdès. A Boudouaou, M. Mebarki a inspecté le chantier du projet de réalisation d'un Institut national spécialisé en arts graphiques et audiovisuel, dont le taux d'avancement est estimé à 90%. Il a insisté, sur place, sur la nécessité de le parachéver en «juin prochain». Il a, également, visité l'Institut national du Figuier, spécialisé en tourisme et hôtellerie. Au CFPA de Zemmouri, à l'est de Boumerdès, le ministre a procédé à la distribution de diplômes au profit de jeunes porteurs de projets. H. D./APS

Batna L'OPGI enregistre une amélioration dans le recouvrement des créances

L'OFFICE de promotion et gestion immobilière (OPGI) de Batna a enregistré durant 2016 un taux de recouvrement des créances de loyers estimé à 18,6 % supérieur à celui de 2015, a indiqué son directeur Chérif Latrach. Cette amélioration est le fruit des mesures de recouvrement menées durant la période en question avec l'établissement de 10.298 premières mises en demeure, 9 983 secondes mises en demeure et 3 363 mises en demeure, selon ce responsable. L'OPGI a engagé durant 2016 des poursuites judiciaires contre 511 locataires redevables de 27,8 millions DA et la justice a tranché sur 328 plaintes représentant 8,795 millions DA de redevances, a ajouté M. Latrach assurant que 47 plaintes pour le recouvrement de 2 millions DA seront déposées. Concernant les travaux d'entretien, le même responsable a fait état durant 2016 de 4 954 interventions sur 1 632 immeubles (11 051 logements) pour un montant de 31 millions DA. Des travaux d'étanchéité, de nettoyage de vides sanitaires et d'entretien de façade ont été effectués sur 348 immeubles pour un montant de 347,4 millions DA du compte d'exploitation de l'OPGI, a ajouté son directeur. L'OPGI gère actuellement dans la wilaya de Batna 42 151 logements et 1 654 locaux auxquels s'ajoutent 16 000 autres unités en cours de réalisation, selon les services de l'Office. R. R.

Annaba / Pôle urbain de Draa Errich

Des solutions provisoires préconisées pour l'alimentation en électricité

Des solutions provisoires seront «préconisées» pour alimenter en électricité le pôle urbain de Draâ Errich a indiqué à Annaba le président-directeur général de Sonelgaz, Mustapha Guitouni. Au cours d'une visite effectuée dans cette wilaya, il a précisé que le nouveau pôle urbain de la Coquette sera alimenté en électricité à partir «de postes électriques implantés à proximité en attendant la réalisation d'équipement nécessaire pour le raccordement de ce pôle à cette énergie vitale». Il a, à ce propos ajouté que cette démarche est une «solution de secours» mettant l'accent sur l'importance de démarrer, dans les brefs délais les travaux du poste électrique destiné à ce pôle urbain totalisant 50 000 logements tous segments confondus, dont 20 000 en cours de réalisation et 6 817 unités en phase de parachève-

ment, selon les explications fournies, in situ. Soulignant qu'un investissement de l'ordre de 28 milliards de dinars a été alloué en 2016, pour la gestion du transport d'électricité, à côté de 15 milliards de dinars pour le programme de distribution de gaz, le même responsable a appelé à œuvrer à réaliser des postes électriques intégrés dans leur environnement. Accompagné du chef de l'exécutif local Youcef Chorfa, M. Guitouni a procédé à des opérations de raccordement aux réseaux de gaz naturel et électrique au profit de 226 foyers dans la localité de Sebha dans la commune d'Oued Aneb. Le responsable a présidé la cérémonie de raccordement au réseau d'électricité de 1950 logements, réalisés par l'OPGI (Office de promotion et de gestion immobilière) dans le pôle urbain Kalitoussa, dans la commune de Berrahal,

où il a mis en exergue l'importance de préserver les acquis en matière d'énergie à travers la maintenance périodique des équipements. Au port d'Annaba, M. Guitouni a visité le chantier des travaux de démantèlement de la centrale électrique implantée sur une superficie de trois hectares. Le chantier est actuellement à 70% de taux de travaux et l'assiette foncière devra être libérée d'ici la fin de l'année en cours, selon les explications données. Sur une demande du ministère de Travaux publics et des Transports, Sonelgaz a procédé au démantèlement de cette centrale électrique et son emplacement dans une autre zone, l'assiette devra être exploitée comme plateforme pour l'exportation du phosphate, a-t-on noté.

Lydia O.

Cnas Bordj Bou Arreridj

Plus de 640 000 jours de congés de maladie enregistrés en 2016

Les services de l'agence locale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont enregistré un total de 647 187 jours de congés de maladie, l'équivalent de 1 800 ans, et ce, au cours de l'année 2016, a-t-on appris du directeur de cette structure. Au cours d'une conférence de presse organisée au

siège de cette agence, Mustapha Elallem a expliqué qu'environ 30% de ces arrêts de travail sont des congés de «complaintances», précisant que les diverses indemnités payées par la Cnas ont atteint l'année dernière 915 millions de dinars. Ce phénomène de congé de maladie tendancieux «épouse les ressources financières de la caisse», dans une conjoncture

économique difficile pour la Cnas notamment avec l'augmentation des valeurs des paiements de la caisse nationale de la retraite a ajouté le même responsable, affirmant que ce facteur des congés de complaintance «menace la stabilité financière de la caisse». Par ailleurs, l'année 2016 a été consacrée au recouvrement des dettes, a-t-on signalé, notant que 95% des chefs

d'entreprise ont procédé à la régularisation de leur situation financière ainsi qu'à la déclaration de leurs employés, grâce aux mesures incitatives appliquées. Pour rappel, la Cnas de Bordj Bou Arreridj a organisé des campagnes de sensibilisation et des journées d'étude pour atténuer les conséquences des congés de maladie de «complaintance». Samia H./APS

Sahara occidental

Khadad souligne l'«urgence d'une action internationale» pour mettre fin au conflit

■ Le sous-secrétaire aux Affaires étrangères et à la Coopération internationale de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), M'hamed Khadad, a souligné, lundi à Rome, qu'«une action internationale urgente est plus que jamais nécessaire» pour mettre un terme au conflit au Sahara occidental et assurer aux Sahraouis leur droit à l'autodétermination.



Ph : DR

Par Halim T.

Sexprimant devant des députés italiens lors d'une réunion à Rome dans le cadre d'une conférence intitulée «Sahraoui : quelles perspectives ?», M. Khadad a appelé à «une action internationale urgente pour mettre un terme au conflit au Sahara occidental (occupé par le Maroc) et assurer aux Sahraouis leur droit à l'autodétermination», saluant la tenue à Rome de cette réunion, initiée par l'Intergroupe parlementaire italien d'amitié avec le peuple sahraoui. «Je suis venu ici à Rome au moment où mon pays traverse une crise et cette situation menace la stabilité régionale dans un continent déjà fragilisé par de nombreux conflits ce qui pourrait avoir des conséquences dangereuses sur la région sahélo-saharienne qui fait face à l'instabilité et à la présence de groupes extrémistes, terroristes

et criminels», a-t-il insisté. M'hamed Khadad, également coordinateur sahraoui avec la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), a saisi cette occasion pour rappeler que le Maroc a illégalement occupé pendant plus de 40 ans, une large portion du territoire sahraoui, en violation de la charte des Nations unies et du droit international. Il a, en outre, réaffirmé que le peuple sahraoui a, pendant plus de 25 ans, fait pleinement confiance à l'ONU et à la communauté internationale en tentant d'obtenir une solution pacifique au conflit. «Le Front Polisario est quant à lui resté une organisation démocratique et demeure attaché au processus diplomatique pacifique conformément aux accords internationaux existants», a-t-il ajouté, soulignant que le Front a toujours travaillé en coopération avec l'ONU pour trouver une solution au conflit au Sahara occidental.

Cependant, a dit le responsable sahraoui, l'occupant marocain «a, pendant plus de 25 ans, clairement montré à travers ses actions son rejet de toute solution pacifique pour un règlement durable du conflit sahraoui». «Le Maroc a systématiquement rejeté les accords y compris ceux conclus par le Conseil de sécurité de l'ONU et a empêché tous les efforts de la communauté internationale pour sécuriser la décolonisation du Sahara occidental», a-t-il déploré. L'impasse dans le conflit sahraoui est due, rappelle encore M'hamed Khadad, au fait que le Maroc a refusé d'appliquer le plan de paix adopté conjointement par l'ONU et l'OUA (actuellement Union africaine UA) et qui a aussi rejeté le «Plan Baker» refusant d'accepter l'organisation d'un référendum qui inclut l'indépendance comme option pour le règlement du conflit sahraoui.

Khadad sollicite le soutien de l'Italie

Outre l'intransigeance du Maroc, le blocage auquel fait face la question sahraoui est dû aussi, selon le coordinateur sahraoui, au «non-respect» par le Conseil de sécurité de l'ONU de ses responsabilités à l'égard du Maroc qui se doit de se conformer à la légalité internationale. Et la France «soutient toujours le Maroc et ses efforts visant à entraver tout progrès politique onusien concernant le Sahara occidental», a dénoncé M. Khadad, avant d'ajouter que la France «est responsable du blocage des efforts menés par "le Groupe des Amis", un groupe chargé de faire avancer le processus politique onusien sur le Sahara occidental». Le peuple sahraoui lutte pour obtenir son droit à déterminer son avenir à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination, a réaffirmé le coordinateur sahraoui appelant, à cet effet, l'Italie qui occupe, depuis le 1er janvier 2017, un siège non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, à «jouer un rôle» pour mettre fin à l'occupation marocaine illégale du Sahara occidental. M. Khadad a souhaité que l'Italie saisisse cette «occasion exceptionnelle pour faire preuve de leadership dans le dossier sahraoui» notamment en restaurant la crédibilité du Conseil de sécurité onusien. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France. Plusieurs rounds de négociations entre les parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, ont été organisés sous l'égide de l'ONU. Ils butent sur la position

de blocage de la partie marocaine, soutenue par la France, relative à l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui.

H. T./APS

Libye
Les forces du général Haftar affirment avoir repris un quartier de Benghazi aux djihadistes
LES COMBATTANTS de l'Armée nationale libyenne ont annoncé avoir reconquis un quartier de la ville de l'est libyen, au terme de plusieurs jours de combats contre des groupes djihadistes. «Le quartier d'Abou Sneib [à Benghazi] est désormais sous notre contrôle», a déclaré à l'agence AFP un commandant de l'Armée nationale libyenne (ANL) auto-proclamée et dirigée par le général Khalifa Haftar. Neuf combattants ont été tués en deux jours, selon lui. L'ANL a réussi à reconquérir une grande partie de Benghazi, deuxième ville de Libye et berceau de la révolution de 2011, qui était tombée aux mains de milices djihadistes en 2014. «Maintenant, nos forces encerclent totalement la zone de Qanfouda», le dernier bastion des groupes djihadistes à l'ouest de Benghazi, a ajouté la même source. Selon ce militaire s'exprimant sous couvert de l'anonymat, 52 combattants de l'ANL ont trouvé la mort dans les combats depuis le 1^{er} janvier. En plus de la zone de Qanfouda, à l'ouest, les groupes de djihadistes contrôlent toujours deux quartiers dans le centre de la ville, Al-Saberi et Soug al-Hout. Parmi ces groupes, figure notamment le Conseil de la Choura des révolutionnaires de Benghazi, une coalition de milices islamistes dont fait partie notamment Ansar Asharia, un groupe proche d'Al-Qaïda. Appuyé par le Parlement élu et par un gouvernement parallèle dans l'est du pays, le général Haftar conteste le gouvernement d'union nationale (GNA) installé à Tripoli et soutenu par l'ONU. Le général, accusé par ses rivaux de vouloir instaurer un régime militaire en Libye, bénéficie du soutien de pays arabes comme l'Égypte, les Émirats arabes unis ou encore la Jordanie. Il s'est récemment rapproché de la Russie, notamment en se rendant le 11 janvier sur le porte-avions Amiral Kourzetsov croisant au large de la Libye.

R. M.

Lamia O./AFP

Tunisie

L'armée reçoit deux navires d'intervention des États-Unis

L'armée tunisienne a réceptionné lundi, lors d'une cérémonie officielle sur la base de Bizerte (nord) deux navires de l'armée américaine, dans le cadre d'un accord conclu en 2012, a constaté un photographe de l'AFP. Ces vedettes d'intervention rapide sont les troisième et quatrième d'un lot de six devant permettre à la Tunisie de renforcer ses capacités dans la lutte antiterroriste et la gestion de l'immigration illégale en Méditerranée. Les deux dernières doivent être livrées d'ici un an. «L'aide américaine, y compris financière, a permis ces acquisitions par la Tunisie», a précisé à l'AFP une source officielle sous le couvert de l'anonymat. Présent à Bizerte au côté du ministre tunisien de la Défense Farhat Horchani, l'ambassa-

deur américain en Tunisie, Daniel Rubinstein, a souligné que cette livraison s'inscrit dans le cadre d'un accord signé en 2012 entre les deux pays. Elle ne «représente qu'une facette de notre coopération sécuritaire, dont nous avons pu observer les résultats lors des récents succès de l'armée tunisienne dans sa lutte contre le terrorisme», a-t-il ajouté. Le diplomate américain a rappelé que son pays devait notamment contribuer à renforcer les capacités de surveillance tunisiennes le long de ses 500 km de frontière avec la Libye, pays en proie au chaos et aux activités de groupes jihadistes. En 2015, les États-Unis avait fait de la Tunisie, unique rescapée du Printemps arabe, un «allié majeur non membre de l'OTAN». Ce statut permet

une coopération militaire renforcée. En mai dernier, Washington a ainsi fait don de matériels – des avions Maule et des jeeps – à hauteur de 20 millions de dollars. A l'automne, le gouvernement tunisien a en revanche nié des informations du quotidien américain *Washington Post* selon lesquelles les États-Unis disposeraient d'une base dans ce pays, destinée à déployer des drones en Libye. «La présence de 60 militaires (américains) ne veut pas dire qu'il y a une base en Tunisie», ces Américains «forment les (militaires) Tunisiens», a rétorqué le président Béji Caïd Essebsi lors d'une interview télévisée. «Après une période, ils vont nous remettre les drones», a-t-il ajouté.

Istanbul

Le suspect arrêté est l'auteur du carnage du Nouvel an

■ Un suspect arrêté par la police turque a avoué être l'auteur du carnage du Nouvel an à Istanbul revendiqué par le groupe État islamique, selon les autorités qui ont réussi à l'appréhender après une vaste chasse à l'homme.

Le gouverneur d'Istanbul, Vasip Sahin, a confirmé hier que l'homme, arrêté lors d'une importante opération policière, était de nationalité ouzbèke et s'appelait Abdulgadir Masharipov. «Le terroriste a admis son crime», a-t-il dit. «Il a été entraîné en Afghanistan et parle quatre langues. C'est un terroriste bien

entraîné», a poursuivi le gouverneur. Son arrestation met fin à une vaste chasse à l'homme lancée après la fusillade qu'il avait perpétrée dans la boîte de nuit Reina à Istanbul pendant la célébration du Nouvel an. Il avait tué 39 personnes, en majorité des touristes venus de pays arabes, avant de prendre la fuite. L'homme, né en 1983, a été arrêté avec quatre complices présumés, dont trois femmes, lors d'une opération policière dans la nuit de lundi à hier dans un appartement du quartier stambouliote d'Esenyurt. Le fait qu'il ait été capturé vivant constitue un important succès pour les services de sécurité turcs qui pourraient obtenir lors de son interrogatoire de précieuses informations sur les réseaux de l'EI en Turquie, où plusieurs attentats meurtriers ont été imputés au groupe jihadiste. C'est



l'une des premières fois que l'auteur d'une attaque revendiquée par l'EI à l'étranger est arrêté, les assaillants étant généralement tués en commettant des attentats suicide ou dans des affrontements avec les services de sécurité. Fait inhabituel, l'EI avait revendiqué l'attaque d'Istanbul alors que son auteur était toujours en cavale. La presse turque a publié une photo du suspect, le visage ensanglanté et vêtu d'un T-shirt, fermement maintenu au cou par un policier. Sur des images diffusées par les télévisions turques, on le voit emmené par des policiers. L'attentat de la discothèque était le dernier d'une série d'attaques ayant frappé la

Turquie en 2016, faisant plus de 400 morts, revendiquées par la rébellion kurde ou imputées à l'EI. «Il est clair que l'attaque a été commise au nom de Daech», a affirmé le gouverneur, utilisant l'acronyme arabe de l'EI. Les médias avaient précédemment rapporté que l'homme avait été arrêté en compagnie de son fils de quatre ans, mais le gouverneur a clairement affirmé que l'enfant n'était pas présent lors du raid. Quelque 2 000 policiers ont été mobilisés au cours de cette opération, avec le soutien des services de renseignement, selon M. Sahin. La police s'est rendue à 152 adresses et y a arrêté 50 personnes, a ajouté le

gouverneur. Selon la chaîne de télévision d'État TRT, l'arrestation s'est produite lors d'un coup de filet mené conjointement par la police et les services secrets turcs MIT au milieu de la nuit. La police avait repéré la cache du suspect trois jours auparavant et l'avait suivi pour pouvoir identifier ses complices. Les autorités avaient renforcé depuis l'attentat les contrôles aux frontières pour éviter que l'assaillant ne leur échappe et des informations laissaient entendre qu'il n'avait jamais quitté la ville. Selon la chaîne TRT, le suspect résidait dans un appartement loué par un ressortissant kirghize à Istanbul, qui a été également arrêté. Les médias turcs rapportent que l'assaillant était un tireur très bien entraîné qui avait combattu pour l'EI en Syrie et était devenu un expert en armes. Plusieurs médias avaient aussi affirmé que le tueur présumé s'était installé en novembre à Konya (centre) avec son épouse et leurs deux enfants à son retour de Syrie afin de ne pas éveiller les soupçons.

Le but de l'attentat était de «nous dresser les uns contre les autres», avait averti le président Recep Tayyip Erdogan, mettant en garde contre un risque de «polarisation» après la publication de messages sur les réseaux sociaux critiquant le style de vie des personnes tuées dans la discothèque.



Points chauds

Menaces

Par Fouzia Mahmoudi

Si Donald Trump et son équipe, et même par ailleurs une certaine partie de son électoral, ne doivent pas voir d'un bon œil les récentes mesures prises par le président sortant Barack Obama, à quelques jours seulement de son départ de la Maison-Blanche, il semblerait qu'ils ne soient pas les seuls. Très loin de Washington à Pyongyang, l'enchaînement de décisions annoncées par le président démocrate font également grincer des dents. La Corée du Nord, entre autres, a dénoncé le dernier train de sanctions américaines visant notamment la sœur de son dirigeant Kim Jong-Un, affirmant qu'Obama ferait mieux de se concentrer sur son démenagement de la demeure présidentielle. En effet, le Département du Trésor des États-Unis a ajouté la semaine dernière sept noms à sa liste noire des personnalités sanctionnées pour violations «graves» des droits de l'Homme. Parmi eux figure la sœur de Kim Jong-Un, Kim Yo-Jong, à laquelle on prête une influence de plus en plus grande. Cette annonce a été concomitante de la publication d'un rapport alarmant du département d'État sur la situation des droits de l'Homme en Corée du Nord. Le président américain, a assuré l'agence officielle KCNA, a généré «pendant ses mandats la pire situation aux États-Unis en matière de droits de l'Homme» et «ferait mieux de se repentir des souffrances et malheurs qu'il a infligés à tant d'Américains et d'autres personnes ailleurs dans le monde». Du côté nord-coréen, 2016 a été marqué par une accélération des efforts pour atteindre son objectif militaire : être en mesure de porter le feu nucléaire sur le sol américain. En un an, Pyongyang a mené deux essais nucléaires et effectué plusieurs dizaines de tirs de missiles. Répondre à ces menaces nucléaire et balistique risque d'être le premier défi de politique étrangère pour le président américain élu Donald Trump. Ses options seront limitées, après l'échec de la stratégie de sanctions et d'ouverture au dialogue poursuivie par Barack Obama. Trump a assuré dans un tweet qu'un missile nord-coréen n'atteindrait jamais le territoire américain. Il répondait à Kim Jong-Un qui avait vanté dans son discours de Nouvel an l'imminence d'un test de missile balistique intercontinental. Le débat sur la stratégie face à Pyongyang oppose ceux qui conseillent de viser l'existence même du régime nord-coréen, par un mélange de sanctions et de menaces militaires, et ceux qui jugent que ce cocktail doit servir de levier diplomatique pour relancer des négociations en vue d'une «denucléarisation». L'administration Obama a tenté de concilier les deux approches : à coup de menaces et de sanctions, mais aussi en cherchant constamment la reprise du dialogue dans le cadre des discussions internationales à Six, gelées depuis des années. Dans sa dépêche, KCNA affirme que les «mesures hostiles extrêmes» de l'administration Obama n'ont fait que renforcer «la capacité militaire (de la Corée du Nord) à anéantir sans pitié ses agresseurs». Finalement, la volonté du président Obama de finir sa présidence en essayant d'accomplir ce qu'il espérait que Hillary Clinton ferait durant son mandat ne font que jeter le trouble et bousculer la diplomatie américaine, autant que Donald Trump et son intrusion précoce dans les affaires de la Maison-Blanche, avec le reste du monde. F. M.

Pakistan

Le blasphème, ou comment faire taire les libéraux

Les conservateurs pakistanais ont trouvé l'arme idéale pour faire taire leurs détracteurs: le bombardier sur Twitter et Facebook d'accusations de blasphème, ce qui dans ce pays traditionaliste revient à inciter à les tuer. Une campagne virulente sur les réseaux sociaux vise à faire passer pour des blasphémateurs méritant la peine de mort cinq militants critiques de l'intolérance religieuse et parfois de l'armée, disparus sans laisser de traces début janvier. Les modalités et la quasi-simultanéité de ces disparitions laissent craindre une implication des forces de sécurité, ce qu'elles démentent. A mesure que la société civile se mobilisait pour ces disparus, des observateurs comme l'ONG Fondation pour les droits en ligne, ont constaté un inquiétant phénomène sur le net. «Certaines personnes tentent de faire passer ces blogueurs disparus pour des blasphémateurs. Et les gens qui les soutiennent sont à leur tour accusés de blasphème», explique à l'AFP Nighat Dad, fondatrice de l'ONG. De telles accusations reviennent à une incitation au meurtre au Pakistan, république islamique très conservatrice où au moins 17 personnes condamnées pour blasphème sont dans le couloir de la mort. De

simples accusations, relayées par le haut-parleur d'une mosquée locale, ont entraîné des lynchages dans le passé. C'est désormais en ligne que ces accusations fleurissent. «Le groupe d'athées commettant le blasphème sur Facebook a été vaincu», affirmait un récent message publié par Pakistan Defence, une influente page Facebook favorable à l'armée et à la droite, gérée par des anonymes et suivie par 7,5 millions de fans. Ce message a été approuvé plus de 5 400 fois et a poussé certains internautes à renchérir dans la menace, comme ce message souhaitant que le «corps criblé de balles (des cinq disparus) soit retrouvé près d'un égout». D'autres pages similaires, comme ISI Pakistan1, qui compte 192.000 fans, ont appelé à ce que ces «ennemis de l'islam» soient «éliminés». Ce type d'attaques est menée par des trolls de la droite pakistanaise, dont Farhan Virk, un internaute de 25 ans, qui admet avoir peu d'amis mais compte 54 000 followers sur son compte Twitter authentifié. En rediffusant les accusations de blasphème, Virk et les autres amplifient leur impact, ce qui finit par influencer le traitement par la presse traditionnelle du cas des militants disparus. Des observateurs et ONG

estiment que les campagnes visant à faire taire les voix libérales sont savamment orchestrées. La militante Nighat Dad constate des vagues périodiques de mises en cause par des comptes Twitter ne comptant que quelques fans, «dont le seul but est de nous attaquer». Ces attaques suivant un modèle souvent similaire poussent à l'auto-censure, comme le décrit la journaliste Rabia Mehmood. Elle avait critiqué en ligne les autorités pakistanaises au sujet de l'assassinat en 2015 de la militante des droits de l'Homme Sabeen Mahmud. Le meurtre avait été précédé d'un déluge de menaces sur Twitter et Facebook, dont beaucoup émanant de profils récents l'accusant d'être hostile à l'islam et au pays. «Dans la journée, il y avait des tweets m'avertissant que des balles avec mon nom gravé dessus m'étaient réservées pour avoir critiqué l'armée et les agences de renseignement», raconte-elle. «Depuis, j'ai commencé à faire attention à ce que je disais». La nouvelle vague d'accusations de blasphème visant les militants disparus a poussé nombre de commentateurs libéraux à fermer complètement les comptes et pages où ils s'exprimaient.



Ministère de la Culture

Vers l'ouverture d'un grand nombre de salles de cinéma

■ Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a indiqué que la politique de son département s'oriente actuellement vers l'ouverture d'un grand nombre de salles de cinéma au niveau national.

Par Adéla S.

Dans un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. Mihoubi a souligné que cette politique entre dans le cadre de la diversification de l'acte culturel dans le pays en accordant plus d'intérêt au cinéma.

D'autre part, le ministre a indiqué que la wilaya de Tissemsilt compte un grand nombre de manifestations culturelles et que son département ministériel réfléchit actuellement sur l'organisation d'un rendez-vous culturel annuel en concertation avec les instances culturelles locales pour permettre à la wilaya de relancer son développement et son épanouissement culturel.

Le taux d'adhérents aux établissements culturels de la wilaya de Tissemsilt est très important, dénotant d'un sens culturel chez la population de la région, a-t-il souligné.

Lors d'une émission de radio, le ministre a rappelé que l'Unesco a classé, l'année dernière, Ahellil, le cortège de Labiodh Sidi Cheikh et Imzad comme patrimoines immatériels universels dans le cadre des



efforts de son ministère à accorder une importance capitale au patrimoine matériel et immatériel de notre pays.

«L'amendement constitutionnel du 16 avril 2016 a comporté un article protégeant le patrimoine matériel et immatériel dans notre pays», a déclaré le ministre, ajoutant que la protection du patrimoine matériel et immatériel est un acquis constitutionnel imposant des responsabilités à s'occuper de ce legs.

M. Mihoubi a signalé, en outre, que son secteur a enregistré plusieurs investissements dans le champ culturel dont la

réalisation de complexes cinématographiques contribuant à une rentrée financière à l'Etat.

Par ailleurs, le ministre a annoncé l'ouverture prochaine de salles de spectacles, de théâtre et de cinéma à Tissemsilt devant impulser l'activité culturelle dans la wilaya.

Le ministre a suivi un exposé sur les fouilles archéologiques au fort de Taza dans la commune «Bordj Emir Abdelkader» et visité la bibliothèque principale de lecture publique du chef-lieu de wilaya. Il a inauguré aussi le théâtre de plein air et visité une salle de théâtre et de projection de films.

M. Mihoubi a présidé, en outre à la maison de la culture Mouloud-Kacim-Nait-Belkacem de Tissemsilt, la cérémonie de clôture de la caravane nationale «Yennayer, une richesse commune aux Algériens» où il a souligné que son département ministériel a noté un intérêt important à la célébration du nouvel an amazigh par les familles algériennes et les médias.

A l'occasion, M. Mihoubi a assisté à des activités artistiques de Tissemsilt et de Timimoune (Adrar) et à la remise symbolique de cartes d'artistes dont le doyen de la chanson bédouine, cheikh El Miloud El Fialari.

Festival du théâtre arabe

«La révolution de Don Quichotte» ou la désillusion de la révolution du jasmin

La pièce de théâtre tunisienne «La révolution de Don Quichotte», jouée lundi au théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula, met en scène la désillusion d'une partie des Tunisiens après la «révolution du jasmin» quant à l'absence de changements réels dans la société et la sphère politique. La pièce, qui participe à la compétition pour le prix Soltane Ben Mohamed El Qassimi, avec sept autres pièces, montre et dénonce l'apparition d'une certaine caste d'opportunistes sans foi ni loi qui ont profité de cette révolution pour s'ériger en nouveaux maîtres du pays, agissant dans l'ombre, des opportunistes qui avaient fait profil bas durant la révolution, mais réapparaissent au grand jour pour tisser leur toile et devenir un pouvoir, parallèle mais puissant, sans scrupule aucun. Et la réaction contre ces opportunistes est comparée à la révolution de Don Quichotte contre des moulins à vent, une révolution inutile, un combat perdu d'avance, même si le metteur en scène a, à maintes reprises, affirmé que l'œuvre n'a rien à voir avec le

roman de Cervantès. Et même si Don Quichotte représente le combat universel contre l'oppression et la tyrannie, c'est, toutefois, un combat contre l'invincible. La pièce de théâtre qui porte également le nom de «Nether World» ne laisse pas le public indifférent, même si celui-ci rejette ce que les personnages représentent. Quant au cadre, la pièce est tunisienne et l'on voudrait que le cadre le soit également, mais il n'est à aucun moment précisé, si ce n'est par la langue parlée des comédiens. Mais le cadre peut aussi représenter n'importe quel pays ou ville arabe ayant subi une révolution comme l'Egypte, la Libye ou encore la Syrie. Dans ce contexte, la pièce déplore l'absence de changements, même si elle a précipité le départ de la dictature. Mais la révolution a eu comme «effets collatéraux» de créer des impostures qui ont pris le pays en otage, notamment sur le plan social, politique, économique et médiatique. D'ailleurs chaque élément est illustré dans la pièce, à travers les assassinats politiques, le terrorisme, les viols et la manipulation des

médias, décrits dans la pièce de manière caricaturale et humoristique. On y voit les discours trompeurs des politiciens avec un homme politique machiavélique interprété par Néji Kanaweti, une journaliste manipulatrice incarnée par Mouna Talmoudi et un truant comme chef de la sécurité. La pièce «La révolution de Don Quichotte» a reçu quatre prix, en l'occurrence la meilleure mise en scène pour Walid Daghni, meilleure interprétation féminine pour Amani Belaaj, meilleure interprétation masculine pour Yahya Feydi, et meilleur costumier Abdesselam Jmal au Festival international du théâtre de la Jordanie en décembre 2016 et celui de la meilleure interprétation féminine pour Mouna Talmoudi à la dernière édition des Journées théâtrales de Carthage. La pièce «La révolution de Don Quichotte» participe à la 9^e édition du Festival du théâtre arabe qui se déroule à Oran et Mostaganem du 10 au 19 janvier, dédiée cette année au regretté comédien et dramaturge algérien Azzeddine Medjoubi.

Racim C.

Exposition à Doha

Hamza Bounoua au Salon arabe de l'art contemporain

Le plasticien algérien Hamza Bounoua prendra part au Salon collectif arabe de l'art contemporain qui s'est ouvert hier 17 janvier à Doha (Qatar), annonce la presse locale.

Organisé par la galerie «El Markhya», le Salon collectif arabe de l'art contemporain est ouvert jusqu'au 11 mars prochain et réunit dix plasticiens, parmi lesquels le Bahreïni Jamel Abderrahim, le Syrien Zahed

Tajeddine, l'Egyptien Amrou Kefraoui et l'Irakien Ismaïl Azzam. Hamza Bounoua, qui a déjà participé à plusieurs expositions organisées par la galerie «El Markhya», est considéré comme un des plus célèbres plasticiens contemporains, utilisant le signe et la calligraphie arabe dans des compositions abstraites. L'artiste peintre percevait la calligraphie arabe sous un angle purement esthétique et

spirituel (soufisme), alliant dans ses œuvres authenticité et modernité. Hamza Bounoua s'est formé à l'Institut des beaux-arts d'Alger, puisant son inspiration dans le patrimoine islamique. Il a exposé dans de nombreux pays, Koweït, Brésil, Canada, Jordanie, la Bosnie, entre autres. Il a également pris part, en 2008, à la manifestation «Alger, capitale de la culture arabe» avec un exposition indivi-

duelle, et reçu plusieurs distinctions internationales dont le prix «Arts méditerranéens», obtenu en 2001 à Marseille et le prix du «Congrès international des arts euro-algériens», remporté en Belgique la même année.

Selon ses organisateurs, le Salon collectif arabe de l'art contemporain est dédié au 3^e art et les différents courants qui le représentent dans le pays arabes.

R. C.

AGENDA CULTUREL

- Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)**
Jusqu'au 26 janvier 2017:
Exposition de peinture des artistes peintres Naila Amina Chirane et Khadidja Mehenni, sous le thème «Entre la réalité et l'imagination».
- Basilique de Notre Dame d'Afrique :**
Judi 2 février 2017 à 19h30 :
Écume (Échanges culturels en Méditerranée) présente l'ensemble Irini - Chants de culte marial.
- Place Centrale de In-Salah :**
Judi 19 janvier 2017 à 19h :
Concert de Hamid Baroudi.
- Maison de la Culture de Tamanrasset**
Dimanche 22 janvier 2017 à 19h :
Concert de Hamid Baroudi.
- Place Centrale de Djanet**
Mercredi 25 janvier 2017 à 19h :
Concert de Hamid Baroudi.
- Salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-feth (El-Madania, Alger)**
Judi 19 janvier 2017 à 19h :
Concert Il était une fois... à Grenade de Lila Borsali
- Cinéma Issers (Boumerdès) :**
Cycle Fatma-Zohra Zamoum
Jusqu'au 21 janvier : Projection du film Z'har.
- Du 23 au 28 janvier :** 2 films : *La pelote de laine* et *Le docker*.
- Du 30 janvier au 4 février :** 3 films : *Leçon de choses ; Renvoi d'ap-pel* et *La corde*.
- Galerie Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)**
Jusqu'au 26 janvier 2017 :
Exposition «Mysticisme» de Abderrahmane Bakhti.
- Galerie Ezzou'art du Centre commercial & de Loisirs de Bab Ezzouar :**
Jusqu'au 27 janvier 2017 :
Exposition des artistes plasticiennes Fatiha Ladjadj et Achab Ouiza sous le thème «Nuances aux femmes».
- Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger :**
Jusqu'au 31 mars 2017 :
Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.
- Opéra d'Alger :**
25 janvier :
Concert d'Amel Brahim-Djelloul
- À la Baignoire (Square Port-Saïd) :**
26 janvier 17h-19h :
Vernissage de l'exposition de photographie «Ça va waka» de Nassim Rouchiche.
- En présence du photographe
Cinématique algérienne :
26 janvier 17h - 19h :
Thématique «Citoyen du monde» avec les élèves du Lycée International Alexandre Dumas (LIAD)
- Centre Les Glycines :**
26 janvier 18h - 20h :
Rencontre «Figures et formes de la folie dans les textes algériens» avec Kahina Bouanane
- Institut Cervantes :**
26 janvier 20h30 - 22h30 :
Rencontre proposée par le Centre Culturel Italien, avec l'écrivain et journaliste Bruno Arpaia, autour de son dernier ouvrage climate fiction «Qualcosa, là fuori» et Giuseppe Cederna, acteur et écrivain. Intermède musical avec le duo Salim Dada et Redouane Amir.

Coup-franc direct

Toujours sur la défensive !

Par Mahfoud M.

Il y a des gens à qui la critique ne plaît nullement et souhaitent toujours qu'on ne dise que du bien d'eux. Etre un joueur professionnel et représentant la sélection du pays suppose qu'on devienne un homme public et «exposable» à la critique du public et des observateurs. Les joueurs de l'EN, eux, ne veulent pas qu'on les critique et restent toujours sur la défensive. Répondant à une question sur la fébrilité de la défense, le capitaine des Verts, Mendi, a dit : «Arrêtez de parler d'erreurs défensives, c'est toute l'équipe qui n'a pas marché et c'est toute l'équipe qui a perdu». Certes, cela est juste mais il faut savoir qu'on ne perd pas quand on évite des erreurs qui apportent des buts bêtes dont même l'adversaire ne rêvait pas. Quand c'est noir c'est noir et il ne faut pas chercher midi à quatorze heures. Il ne faut pas se voiler la face et dire que tout est beau, comme c'est le contraire. Ces joueurs doivent comprendre que la critique devrait les pousser à travailler davantage pour se corriger et non se recroqueviller et attendre à ce qu'on les chouchoute toujours. Slimani qui a répondu aux critiques lors du Mondial d'une manière indécente, va-t-il refaire le coup au cas où il marquerait face à la Tunisie aussi ? Ce dernier doit savoir aussi qu'il se doit d'accepter ce genre de critiques car c'est dans son intérêt et celui de l'équipe nationale.

M. M.

Championnat d'Afrique de rafla Neuf pays dont l'Algérie confirment leur participation

NEUF PAYS, dont l'Algérie, ont confirmé leur participation au premier championnat d'Afrique de rafla (garçons et filles), prévu à Mostaganem du 24 au 30 janvier, a indiqué lundi le secrétaire général de la Confédération africaine de rafla (CAR). En garçons, outre l'Algérie, les autres pays sont : la Libye, Soudan, Djibouti, les Comores, Maroc, Burkina Faso, Mauritanie et Mali, alors que le tournoi des dames enregistrera seulement la présence des représentants du pays organisateur (Algérie), Libye, Djibouti, Soudan et les Comores. La compétition des dames se disputera en système championnat et celle des garçons en poules. «L'Egypte, la Tunisie et l'Afrique du Sud, annoncés pour l'événement, finalement ne viendront pas en raison de problèmes financiers», a déclaré le secrétaire général de l'instance africaine et membre du comité d'organisation du championnat, l'Algérien Yacine Kafi. Selon la réglementation, chaque pays participant a le droit d'engager huit athlètes au maximum pour la compétition qui se déroulera en individuel, doublette et triplette. En sa qualité de pays organisateur, l'Algérie a le droit d'engager 16 athlètes. «Tout est prêt pour le déroulement de la compétition. Le comité d'organisation a réuni les meilleures conditions pour le bon séjour, sportif et touristique, des hôtes de l'Algérie», a indiqué Kafi, ajoutant que le fait que ce soit le 1^{er} championnat d'Afrique de rafla met de la pression sur le comité d'organisation qui veut réussir cet événement. En marge de la compétition, un stage international au profit des arbitres et entraîneurs sera organisé et encadré par quatre experts de la Fédération internationale de rafla. Il s'agit de l'italien Dominic Spositi, de l'Algérien Yacine Kafi et deux Turcs. «Outre les invitations envoyées au ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, au président du COA, Mustapha Berraf ainsi qu'au président du Comité international des jeux méditerranéens (CIJM), l'Algérien Amar Addadi, le comité d'organisation attend la présence aussi du président de la Confédération internationale de sport boules Rafla (CBI), Claude Azema», a souligné Kafi Yacine. Le programme, déjà arrêté, prévoit une réunion technique et le tirage au sort de la compétition aura lieu le mercredi 25 janvier au soir, soit le lendemain de l'arrivée des délégations. La journée du jeudi 26 janvier (8h30-17h00) sera consacrée aux matchs de poules en simple, double et triplette. Le lendemain, vendredi, les athlètes reprendront avec les matchs barrages du simple et la 2^e et 3^e phases des poules pour les doublettes et triplettes. Le samedi 28 janvier (8h30-14h00) verra le déroulement des rencontres de demi-finales en simple, double et triplette, alors que les finales sont prévues à partir de 15h30. Les hôtes de l'Algérie bénéficieront durant toute la journée du dimanche d'une visite touristique à la ville de Mostaganem, avant d'assister, dans la soirée, à la cérémonie de clôture du premier Championnat d'Afrique de rafla (garçons et filles). La compétition se déroulera, comme il est de coutume, dans une salle couverte où seront implantés plusieurs terrains (28 m de longueur et 4 m de largeur).

Le défenseur central de l'équipe nationale de football, Ramy Bensebaini, a relevé la nécessité de réagir face à la Tunisie et le Sénégal pour pouvoir arracher la qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février). «Nous avons mal entamé le tournoi avec ce match nul face au Zimbabwe (2-2), mais rien n'est

perdu. Il nous reste deux matchs qu'il faudra gagner pour pouvoir nous qualifier», a indiqué le jeune défenseur des Verts. Pour sa première titularisation, le joueur formé au Paradou AC (Ligue 2/Algérie) âgé de 21 ans a forcé l'admiration où il a été associé à Aïssa Mandi dans l'axe central. Il constituait l'une des rares satisfactions du match avec le portier Rais M'bolhi et Riyad Mahrez.

Equipe nationale Leekens fera une révolution

■ Le coach national, le Belge Gorges Leekens, promet une véritable révolution lors du second match de la sélection face à la Tunisie ce jeudi.



Les Verts appelés à se ressaisir

Par Mahfoud M.

Certes, un de ces changements sera dicté par l'absence d'un joueur (Soudani), les autres seront effectués en vertu des insuffisances constatées lors du premier match face au Zimbabwe. En effet, le driver national devait d'abord faire des changements en défense où Meftah sera titularisé en lieu et place de Belkhit qui n'a rien montré et qui a été le maillon faible, surtout qu'il a commis des erreurs fatales qui ont conduit aux deux buts des Warriors. Au milieu, Leekens comptera sur Mehdi Abeid qui remplacera Adlène Guedioura, auteur d'un

mauvais rendement face au Zimbabwe sachant qu'il était loin de son rendement habituel. Il devrait garder, néanmoins, les deux autres hommes du milieu qui sont Bentaleb et Brahimi même si ces deux derniers n'étaient pas au summum de leur niveau et loin de leur forme habituelle. Mais le driver national n'aura pas le choix étant donné qu'il n'a pas beaucoup de joueurs sur le banc qui pourraient les remplacer. Pour ce qui est de l'attaque, Ghezal devrait effectuer son entrée pour remplacer Soudani qui est blessé et qui ne sera pas rétabli à temps pour ce deuxième match face aux Aigles de Carthage. Leekens

n'a pas encore tranché mais il est probable aussi qu'il fasse appel à Bounedjah qui pourrait effectuer son entrée à la place de Slimani qui était loin de son niveau étant donné qu'il ne marque pas depuis très longtemps ce qui handicape la sélection qui a besoin d'un véritable buteur pour remporter les deux prochains matchs et espérer se qualifier au prochain tour, sachant que la mission ne sera pas de tout repos. Reste que Leekens ne tranchera qu'après avoir consulté ses adjoints, surtout qu'il sait qu'il n'est pas facile de prendre une telle décision sans les consulter.

M. M.

Mohamed Raouraoua remobilise les troupes

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a tenu lundi soir une réunion avec les joueurs de l'équipe nationale au niveau de leur résidence, au lendemain du match nul concédé face au Zimbabwe (2-2) pour le compte de la 1^{re} journée (Gr B) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février). Très déçu par cet inat-

tendu résultat, le premier responsable de la FAF a voulu sensibiliser les joueurs en vue du prochain match déjà décisif face à la Tunisie, jeudi au stade de Franceville (17h00). Le président de l'instance fédérale a prononcé un discours mobilisateur, tout en soulignant que rien n'est encore joué dans l'optique d'une qualification pour les quarts de finale de cette 31^e édition de la CAN.

Très réceptifs, les coéquipiers du capitaine Aïssa Mandi se sont engagés à tout donner pour arracher la victoire, et du coup relancer leurs chances pour la qualification. Les Verts ont effectué lundi matin une séance de décrochage au niveau de leur lieu de résidence à Moanda, en l'absence des deux attaquants Hilal Soudani, forfait face à la Tunisie et Islam Slimani.

Ramy Bensebaini «Rien n'est perdu»

«On sait que le Zimbabwe est une équipe qui joue bien au ballon. Notre tort est d'avoir mal entamé la partie, nous avons laissé l'adversaire jouer, chose qui nous a coûté cher. En seconde période, nous avons eu une bonne réaction», a-t-il ajouté. Pour le joueur du Stade de Rennes (Ligue 1/France), l'essentiel était d'éviter la défaite au début de la compétition. «Le plus important est d'avoir

évité la défaite, nous avons joué avec une nouvelle défense et je suis persuadé qu'on sera beaucoup plus performants lors des deux prochains matchs», a souligné Bensebaini. Concernant ses grands débuts dans le onze titulaire, le natif de Constantine s'est dit «satisfait» de sa première apparition. «Je me suis bien senti sur le terrain en donnant le meilleur de moi-même. Ce n'est

que le premier match pour moi, au fil du temps je vais cumuler plus d'expérience et de confiance», a-t-il conclu. Dans l'autre match du groupe B, le Sénégal s'est imposé face à la Tunisie (2-0), un résultat qui permet aux Lions de la Teranga d'occuper la tête du classement. La 2^e journée se jouera jeudi avec au programme : Algérie-Tunisie (17h00) et Sénégal-Zimbabwe (20h00).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Trafic de drogue à Béjaïa

Démantèlement d'un réseau de cinq dealers

«LES ÉLÉMENTS de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la sûreté de wilaya ont démantelé un nouveau réseau de trafiquants de drogue (kif et psychotropes) composé de cinq dealers âgés entre 26 et 42 ans dont un agent de sécurité d'un établissement public spécialisé», apprend-on auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. «Quatre individus sont natifs de Béjaïa et le cinquième de Sidi-Aïch», précise la même source. Les enquêteurs ont arrêté en premier lieu deux individus en flagrant délit de possession et commercialisation de drogue et réussi à identifier les trois autres par la suite, comme ils ont saisi une quantité de drogue et une arme blanche. Présentés devant le tribunal de Béjaïa pour «trafic de drogue et constitution d'une association de malfaiteurs, les mis en cause ont été écroués».

H. C.

Moudjahid et ancien ministre

Décès de Boualem Baki

LE MOUDJAHID et ancien ministre des Affaires religieuses et de la Justice, Boualem Baki, est décédé lundi à l'âge de 95 ans, a-t-on appris auprès du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Le défunt a occupé plusieurs postes de responsabilité durant les années 80 dont celui de ministre des Affaires religieuses et ministre de la Justice. Il a également été élu en tant que député à l'APN en 1977. En

cette douloureuse circonstance, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt, dans lequel il a mis en exergue le parcours riche de cette «éminente personnalité nationale» notamment dans le secteur des Affaires religieuses, où il fut l'initiateur de plusieurs projets de réalisation de grandes mosquées.

L. M.

Commune de Gué de Constantine

Suspension aujourd'hui de l'alimentation en eau potable

L'ALIMENTATION en eau potable sera suspendue mercredi de 8h00 à 20h00 dans la commune de Gué de Constantine (Zhun Ain Naâdja) à Alger en raison de travaux de réhabilitation de la station de pompage au niveau de la même commune, a annoncé lundi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2017, la SEAAL a engagé des travaux de réhabilitation de la station de pompage au niveau de la commune de

Gué de Constantine entraînant une suspension aujourd'hui de l'alimentation en eau potable dans cette même commune (Zhun Ain Naâdja), a expliqué la même source. La SEAAL rappelle qu'un dispositif de citernage sera mis en place, pour la durée de la suspension, afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers, affirmant que la situation se rétablira progressivement le même jour (mercredi) à partir de 20h00.

M. L.

Plusieurs villages isolés par la neige en Kabylie



Djalou@hotmail.com

Procédure judiciaire contre le général Nezzar à Genève

Le parquet prononce une ordonnance de classement

■ «Le ministère public ordonne le classement de la procédure lorsque aucun soupçon justifiant une mise en accusation n'est établi, lorsque des éléments constitutifs d'une infraction ne sont pas réunis, lorsque des faits justificatifs empêchent de retenir une infraction contre le prévenu, lorsqu'il est établi que certaines conditions à l'ouverture de l'action pénale ne peuvent pas être remplies».

Par Hania Y.

Le parquet suisse a prononcé une ordonnance de classement dans la procédure judiciaire instruite contre le général en retraite, Khaled Nezzar, a-t-on appris hier d'une source proche de l'intéressé. Selon la même source, la justice suisse «a rejeté les plaintes des activistes de l'ex-parti extrémiste FIS (dissous), portées par l'ONG Trial, qui avaient tenté une action contre le général Nezzar». Le procureur fédéral a, en effet, prononcé une ordonnance conformément à l'article 319 du code de procédure pénale suis-

se, qui stipule que «le ministère public ordonne le classement de la procédure lorsque aucun soupçon justifiant une mise en accusation n'est établi, lorsque les éléments constitutifs d'une infraction ne sont pas réunis, lorsque des faits justificatifs empêchent de retenir une infraction contre le prévenu, lorsqu'il est établi que certaines conditions à l'ouverture de l'action pénale ne peuvent pas être remplies», explique la même source. Ce classement intervient après cinq années d'une longue procédure d'instruction, précise-t-on encore. Les plaignants,

«actionnés par les mêmes cercles anti-algériens à partir de certaines capitales européennes, avaient été poussés à mener une action de propagande "retentissante", alors que leurs méfaits continuent à discréditer l'Islam et à jalonner les soulèvements dans les pays arabes», souligne la même source. Ces activistes «croyaient pouvoir, ainsi, réussir un coup d'éclat pour rattraper l'échec cuisant qu'ils avaient essayé devant les juridictions françaises à Paris, dix-huit ans plus tôt», a-t-elle ajouté.

H. Y./APS

Ministère de l'Education

Rencontres bilatérales avec les syndicats du secteur

Le ministère de l'Education nationale a entamé hier ses premières rencontres bilatérales avec les syndicats du secteur pour examiner les questions en suspens et trouver des solutions, a souligné la première responsable du secteur, Nouria Benghebrat. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection à l'Office national des publications scolaires (ONPS) d'El Achour, la ministre a indiqué qu'elle entamera «ce mardi ses premières rencontres bilatérales avec les syndicats, à la demande des partenaires

sociaux lors de leur rencontre début janvier en cours». M^{me} Benghebrat a exprimé «sa disponibilité à recevoir personnellement les syndicats représentés par leur bureau national et pas uniquement le président du syndicat, pour permettre à chaque syndicat de poser minutieusement ses préoccupations», précisant qu'une rencontre hebdomadaire était prévue pour chaque syndicat. Ces rencontres mettent en exergue «l'importance du contact permanent avec le partenaire social à l'effet de garantir la stabilité du secteur», a souligné la ministre.

Le traitement pédagogique et les préoccupations des partenaires sociaux concernant le contact avec les responsables locaux figurent parmi les dossiers prévus ce mardi, selon la première responsable du secteur. Concernant le dossier de la retraite, la ministre a rappelé que «ceux qui ont déposé leurs dossiers en 2016 bénéficieront de la retraite en août 2017», précisant qu'«on ne peut obliger une personne à travailler si celle-ci désire prendre sa retraite particulièrement dans le secteur de l'éducation qui exige une solidarité et un

engagement forts» dans l'intérêt de l'élève. L'année 2015 a été marquée par la signature de la Charte de déontologie de l'Education, alors que 2016 a été consacrée aux «rencontres restreintes» sur des thèmes précis notamment sur le traitement des dysfonctionnements des statuts des travailleurs du secteur. Une commission a été installée à cet effet, a indiqué la ministre. D'autres commissions ont été installées pour prendre en charge notamment les dossiers des œuvres sociales et de la violence en milieu scolaire.

M. L.